

Annexe au mémorandum relatif à l'obtention d'un agrément en qualité de  
planificateur financier indépendant de droit belge

## Formulaire 2 - Renseignements concernant les planificateurs financiers indépendants

### 1. Le demandeur de l'agrément est une personne physique

1.1. Veuillez fournir les informations suivantes :

<i>Nom et prénom</i>	
<i>Fonction</i>	
<i>Date de naissance</i>	
<i>N° de téléphone</i>	
<i>N° de GSM</i>	
<i>N° de fax</i>	
<i>Domicile</i>	
<i>Adresse e-mail</i>	

Veuillez joindre à ce formulaire un extrait du casier judiciaire central ne remontant pas à plus de trois mois, un curriculum vitae et l'adresse du siège d'exploitation de l'activité de planification financière indépendante.

### 2. Le demandeur de l'agrément est une personne morale

Veuillez joindre à ce formulaire une copie des statuts de la société en vigueur au moment de la demande, ainsi que la date de leur publication au Moniteur belge, ou la preuve que le nécessaire a été fait en vue de cette publication ainsi que le numéro d'entreprise.